

La matière est divisée alphabétiquement par entités communales de la province, telles qu'elles sont issues du mouvement général de fusion de l'année 1971, puis, à l'intérieur de chacune de celles-ci, selon les anciennes communes. Par exemple, pour Amay, la première à figurer, on fait un historique succinct de l'ancien Amay d'avant 1971, sans oublier l'histoire économique. Puis, on détaille de façon descriptive, les vestiges archéologiques et les édifices remarquables (l'église collégiale, les fermes et maisons anciennes, le musée, les châteaux ou ce qu'il en reste, les fontaines, les sites, etc.). Ensuite, on passe selon le même schéma, aux anciennes autres communes d'Amay: Ampsin, Flône, Jehay.

La ville de Liège actuelle se voit consacrer 18 pages, comportant 25 photos en couleurs de grande qualité et netteté. Dotée d'un copieux et précis historique, la notice relative à Liège, dans ses limites d'avant 1971, répertorie, en 14 pages les dizaines d'édifices, monuments, sites, rues et musées qui en font l'éclat. Ce qui est dit des petites communes rurales est à l'avenant. Un index très fouillé termine l'ouvrage, qui, indubitablement constituera dorénavant une référence.

Edward JEANFILS



Avertissement

Une signature de pure invention

L'auteur d'un modeste ouvrage général sur les petits bronzes européens depuis le Moyen Age jusqu'à l'époque actuelle a jugé bon d'y englober les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, qui pourtant ne sont pas en bronze, mais en laiton, et ne sont pas à leur place parmi des objets de taille réduite. À l'en croire, ils portent la signature de Renier de Huy (Claudia List, Kleinbronzen Europas vom Mittelalter bis zur Gegenwart, Munich, Keyser, 1983, p. 52-55)...

La bourde est moquée dans un ouvrage intitulé *Le mythe du Moyen Age* publié en 1999. Son auteur, Cor Engelen, « antiquaire de profession et philosophe de formation », y traque les auteurs portés à ressasser les convictions régnantes et à voir des certitudes ou des confirmations là où il n'y en a pas.

Trop longtemps imposée à une vaste audience par Godefroid Kurth, armé d'un prestige considérable et d'une combativité légendaire, l'attribution elle-même a été remise en question dès 1984. Les Liégeois que la chose intéresse ne l'ignorent pas. Claudia List l'a peut-être appris.

Pierre COLMAN